

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 17 juin 2021
Rapporteur :
Monsieur Didier LEROY**

N° 22

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 25/06/2021
- la transmission au contrôle de légalité le : 24/06/2021
(accusé de réception du 24/06/2021)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Attribution d'une subvention à la Mission Locale - Mission Jeunesse

La Mission Locale du Pays de Cornouaille souhaite s'équiper d'outils numériques afin d'assurer la continuité de l'accompagnement des jeunes pendant les périodes de suivi en distanciel. Ces outils seront prêtés aux jeunes qui n'en disposent pas. Le montant sollicité est de 12 000€ pour l'achat de 40 tablettes.

La Mission Locale du Pays de Cornouaille, association Loi de 1901 en charge de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans, mène son action sur la communauté à partir de son site central quimpérois et de ses antennes de Kermoyan et de Briec.

Exerçant un rôle d'accueil, d'information, d'orientation, de conseil et d'accompagnement, elle accueille en individuel, anime des ateliers collectifs et accompagne les parcours d'insertion en vue de l'accès à l'emploi, à la formation ou à la qualification professionnelle.

Dans le cadre des règles d'accueil du public imposées par la crise sanitaire, la Mission locale a développé un accompagnement qui alterne des périodes en présentiel avec des temps en distanciel. L'accompagnement en distanciel est collectif et consiste à utiliser des outils numériques d'orientation, de développement des compétences, de mises en situation professionnelles. Ces outils facilitent la réalisation d'exercices pratiques et représentent une plus-value dans l'acquisition de leur autonomie. Or, plus de la moitié des jeunes accueillis à la Mission Locale ne sont pas équipés d'outils numériques pour des raisons financières, ce qui ralentit leur investissement dans le parcours d'insertion dans lequel ils sont engagés.

C'est donc pour assurer la continuité du suivi des jeunes (environ 400 jeunes concernés) que la Mission locale souhaite acquérir 40 tablettes.

Un système de prêt/mise à disposition de tablette sera mis en place durant l'accompagnement du jeune par la Mission Locale.

La durée du prêt sera définie entre le conseiller et le jeune bénéficiaire selon les besoins et la durée d'accompagnement nécessitant l'utilisation d'outils numériques.

Le montant de la demande de la subvention est de 12 000 € pour un budget total de 20 000€ (restent 8 000€ pris par la Taxe d'apprentissage collectée).

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 1 - d'attribuer une subvention d'un montant de 12 000€ pour l'achat d'outils numériques (ligne budgétaire 422-6574-710-7102) ;
- 2 - d'autoriser monsieur le vice-président à signer l'avenant n°9 à la convention entre Quimper Bretagne Occidentale et la Mission Locale du Pays de Cornouaille.